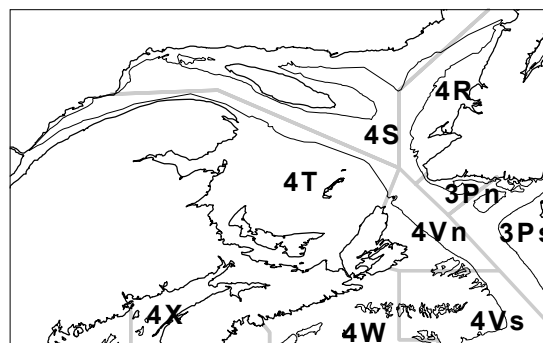


Merluce blanche du sud du golfe du Saint-Laurent



Renseignements de base

La merluce blanche (*Urophycis tenuis*) est présente du sud du Labrador et les Grands Bancs jusqu'à la Caroline du Nord. Cette espèce fait l'objet de pêches dirigées saisonnières dans toute son aire de distribution géographique. Les prises les plus importantes ont été capturées dans le sud du golfe du Saint-Laurent (division 4T de l'OPANO). C'est un poisson qui semble privilégier les températures de 5 à 11 °C ainsi que les fonds mous. La merluce blanche figure parmi les plus fertiles des espèces commerciales de poisson de fond; une seule femelle produit en effet plusieurs millions d'oeufs à chaque fraye. Dans le sud du Golfe, les mâles et les femelles atteignent la maturité sexuelle à des tailles différentes (environ 41 cm et 44 cm, respectivement) et à des âges de 2 à 5 ans. Dans cette région, la fraye commence au début de juin et atteint son plus fort dans la seconde moitié de ce mois. La merluce blanche se nourrit surtout d'autres poissons (comme la morue, le hareng et les poissons plats).

Traditionnellement, la pêche de la merluce blanche dans la division 4T de l'OPANO a été la troisième ou quatrième pêche de poisson de fond en importance pour ce qui concerne le sud du Golfe. Les débarquements annuels se sont situés en moyenne à 5 675 t de 1960 à 1994. Cette pêche a été pratiquée surtout par de petits bateaux côtiers et elle a été fortement influencée par les conditions météorologiques et les conditions des marchés locaux. La merluce blanche a été capturée tant aux engins fixes qu'aux engins mobiles, essentiellement dans le détroit de Northumberland, à l'extrémité ouest de l'Île-du-Prince-Édouard et dans les eaux qui séparent l'Île-du-Prince-Édouard de l'île du Cap-Breton.

La structure du stock est un sujet débattu depuis longtemps. L'ensemble des preuves recueillies dans diverses études indique qu'il y a au moins deux composantes de stock différentes dans la division 4T de l'OPANO, l'une occupant les eaux côtières peu profondes en été, principalement la région du détroit de Northumberland (composante du détroit) et l'autre les eaux profondes qui longent le chenal Laurentien (composante du chenal). On ne sait pas actuellement dans quelle mesure ces deux composantes de stock se mélangent et des analyses récentes révèlent que la distribution de la merluce blanche dans le sud du Golfe s'étend au-delà de la division 4T de l'OPANO en hiver. La pêche de la merluce blanche dans cette division fait l'objet d'un moratoire depuis 1995, les seuls retraits étant imputables à des prises accessoires ou à des débarquements dans les relevés sentinelles ou la pêche récréative.

La plus récente évaluation intégrale de cette ressource remonte à février 2001 (Hurlbut et al. 2001; RES A3-12 [2001]). Le présent rapport met à jour les données de la pêche et du relevé concernant ce stock en 2001.

Sommaire

- La pêche dirigée de la merluce blanche dans la division 4T de l'OPANO fait l'objet d'un moratoire depuis 1995.
- Les débarquements déclarés pour 2000 et 2001 comprennent les estimations de la pêche récréative (134 t et 117 t, respectivement) qui sont douteuses et nécessitent une vérification.
- L'abondance et la biomasse de la population ont augmenté modérément depuis 1996, mais elles restent bien inférieures à la moyenne.
- La merluce blanche continue d'être concentrée dans une petite partie de l'aire de distribution qu'elle occupait avant le début des années 1990.
- Le stock ne retrouvera pas le niveau d'abondance observé à la fin des années 1980, à moins qu'on ne maintienne à un très bas niveau toutes les formes de mortalité par pêche.
- La structure du stock est source d'incertitude.

La pêche

Un quota préventif de 12 000 t a été fixé pour la merluche blanche de la division 4T de l'OPANO en 1982 et le total autorisé de captures (TAC) a été réduit à cinq reprises depuis. La pêche dirigée de la merluche blanche est fermée dans le sud du Golfe depuis 1995 et des limites quotidiennes de prises accessoires de merluche blanche ont été imposées dans les pêches dirigées d'autres espèces.

Les débarquements ont été relativement stables; ils se situaient en moyenne à 4 684 t de 1971 à 1978, puis ils ont augmenté brusquement à 14 039 t en 1981, pour diminuer rapidement à une moyenne de 5 023 t de 1985 à 1992. Ils ont chuté très nettement en 1993, parallèlement à la fermeture de la pêche de la morue. Depuis le moratoire, les débarquements ont été de l'ordre de 70 t en 1995 à 399 t en 1999; les débarquements de 2001 se chiffraient à 218 t. Les débarquements déclarés de 2000 et 2001 comprennent les estimations de débarquements de la pêche récréative (134 t et 117 t, respectivement), qui sont douteuses et nécessitent une vérification. Environ un tiers des débarquements totaux obtenus depuis le moratoire provient du relevé sentinelle, mais la proportion de débarquements annuels attribuable à cette source ne cesse de diminuer depuis 1996 (de 68 % en 1996 à 15 % en 2001).

Débarquements et TAC (milliers de tonnes)

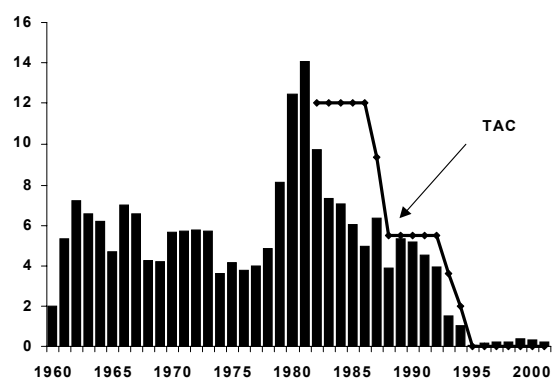
Année	Moyenne de 1980-1989 ¹	Moyenne de 1990-1994 ²	Moyenne de 1995-1999 ³	2000	2001 ²
TAC	10,1	4,4	0	0	0
Total	7,7	3,2	0,2	0,3	0,2

¹ – Le premier TAC a été fixé en 1982

² – Statistiques préliminaires

³ – Le moratoire a commencé en 1995

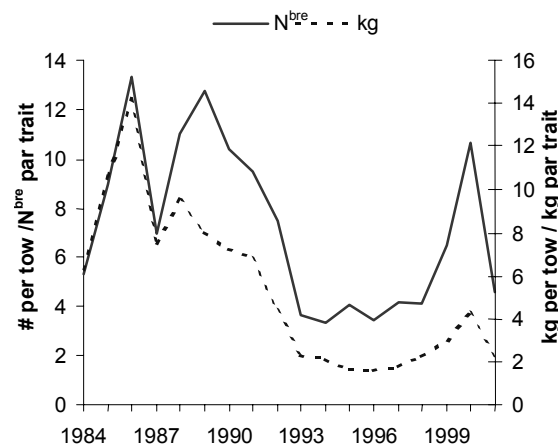
Débarquements et TAC (milliers de tonnes)



État de la ressource

L'indice d'abondance du **relevé annuel par navire scientifique (NS)** est établi depuis 1984, année où les secteurs côtiers ont été ajoutés au relevé. Cet indice (nombre moyen par trait, tous âges confondus) a diminué, passant de 10,6 en 2000 à 4,6 en 2001, ce qui le ramène aux faibles niveaux observés de 1995 à 1998. Ce taux de prises (nombre par trait) est considérablement inférieur à la moyenne de 7,2 pour la période 1984-2001; le taux de prises en poids par trait (2,2) est aussi inférieur à la moyenne de 5,3 pour la même période.

Indices d'abondance et de biomasse d'après le relevé annuel par navire scientifique

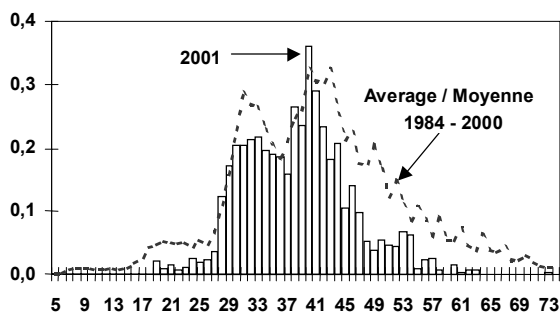


On continue de signaler la présence de petites merluches blanches dans la partie centrale du détroit de Northumberland et dans les eaux peu profondes de la baie St. Georges (N.-É.).

Dans le relevé de 2000, quatre traits effectués dans la dépression du Cap-Breton ont produit un nombre relativement grand de petites merluches blanches de 30 à 40 cm (âges 2 à 4). C'est la hausse de l'abondance des merluches blanches de ces tailles qui a contribué le plus à l'augmentation de l'indice d'abondance en 2000.

Dans le relevé NS de 2001, la fréquence des longueurs était davantage comparable à celles qu'on avait observées les quatre années préalables à 2000, et elle ne reflète pas une amélioration de l'abondance des classes d'âge arrivantes. De plus, on a capturé peu de poissons, voire aucun, du groupe d'âge 0 (< 10 cm) depuis le relevé de 1996, et l'abondance des poissons de taille commerciale (μ la taille du protocole sur les petits poissons, soit 45 cm) reste très basse.

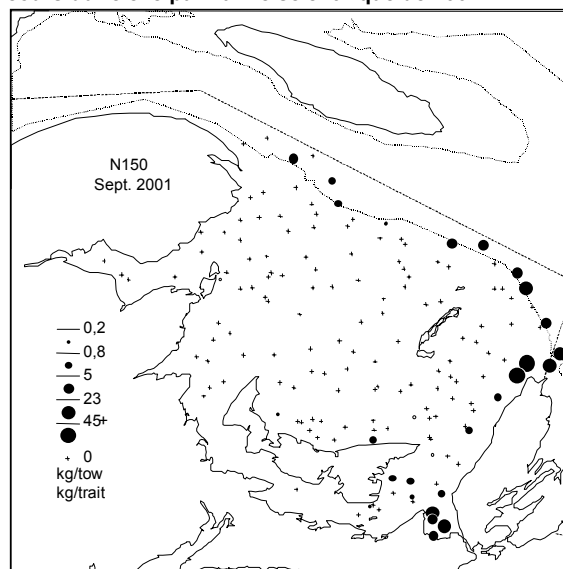
Fréquence des longueurs (nombre moyen par trait) dans le relevé par navire scientifique de 2001



Au cours des relevés NS annuels (sept.) dans le sud du Golfe, la distribution de la merluche blanche tendait à être disjointe, des concentrations étant présentes dans les eaux plus chaudes, soit dans les zones côtières peu profondes, soit dans les eaux profondes le long du chenal Laurentien. Le

fait que cette distribution soit demeurée disjointe d'année en année vient étayer la théorie selon laquelle il y a des composantes de stock différentes dans ces secteurs en septembre. En 2001, la distribution était très comparable à celle des dernières années. Les principales zones de concentration étaient la dépression du Cap-Breton, le bord du chenal Laurentien et la baie St. Georges. On a rarement capturé de la merluche blanche dans les eaux peu profondes du centre de la zone adjacente aux Îles-de-la-Madeleine. Peu de merluches blanches ont été capturées dans la partie ouest du sud du Golfe depuis 1991, ce qui suggère une contraction de l'aire de distribution géographique. L'information provenant des relevés NS de 1994 et 1995, qui ont été étendus à la division 4Vn de l'OPANO, semblait indiquer que la distribution de la merluche blanche est continue entre cette zone et la division 4T de l'OPANO.

Distribution des prises (kg) de merluche blanche au cours du relevé par navire scientifique de 2001



Sources d'incertitude

Il y a des incertitudes au sujet de la structure du stock de merluche blanche dans le sud du Golfe ainsi que du bien-fondé de l'unité de

gestion actuelle (division 4T de l'OPANO). La question de l'affiliation du stock de merluche blanche présent dans la dépression du Cap-Breton soulève également des incertitudes. Les migrations vers la zone de relevé ou hors de celle-ci et les migrations entre les zones occupées par les deux composantes du stock pourraient influencer sur les estimations de mortalité. Tant qu'on n'aura pas levé ces incertitudes, il serait peut-être prudent de continuer à considérer la merluche blanche de la division 4T de l'OPANO comme un complexe de stocks.

Il y a également une incertitude au sujet des débarquements estimés de merluche blanche dans la pêche récréative en 2000 et 2001 (134 t et 117 t, respectivement). L'industrie considère qu'elles représentent des surestimations extrêmes.

La distribution et l'abondance de la merluche blanche dans les secteurs du détroit de Northumberland qui ne sont pas échantillonnés par le relevé NS annuel soulèvent aussi des doutes.

Enfin, quoiqu'il y ait beaucoup d'incertitude au sujet de l'alimentation des phoques dans le sud du Golfe, certaines analyses donnent à entendre que la prédation de la merluche blanche par les phoques pourrait être considérable.

Perspectives

En 2000, l'indice d'abondance découlant du relevé NS annuel a atteint le plus haut niveau observé depuis 1989. Cette hausse était due surtout à la capture d'un nombre relativement grand de petites merluches blanches (30-40 cm) dans quatre traits réalisés dans la dépression du Cap-Breton. En revanche, les résultats du relevé NS de 2001 indiquent que bien que l'abondance et la biomasse aient augmenté après les seuils historiques atteints

au début des années 1990, elles restent encore bien inférieures à la moyenne. On a capturé peu de poissons du groupe d'âge 0 (< 10 cm), voire aucun, depuis le relevé de 1996 et l'abondance des poissons de taille commerciale reste très basse. De plus, la distribution de la merluche blanche continue d'être concentrée dans une petite partie de l'aire de distribution occupée avant le début des années 1990. Le stock ne retrouvera pas son abondance de la fin des années 1980, à moins qu'on ne maintienne à un très bas niveau toutes les formes de mortalité par pêche.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Tom Hurlbut
Ministère des Pêches et des Océans
Centre des pêches du Golfe
C. P. 5030, Moncton
(Nouveau-Brunswick) E1C 9B6

Tél. : (506) 851-6216
Fax : (506) 851-2620
Courriel : Hurlbutt@dfp-mpo.gc.ca

Références

- Beacham, T.D., and S.J. Nepszy. 1980. Some aspects of the biology of white hake (*Urophycis tenuis*), in the southern Gulf of St. Lawrence. J. Northwest Atlant. Fish. Sci. 1:49-54.
- Hurlbut, T., and G. Poirier. 2001. The Status of White Hake (*Urophycis tenuis* Mitchill) in the southern Gulf of St. Lawrence (NAFO Division 4T) in 2000. MPO Secr. can. cons. scient., doc. rech. 2001/024.

Musick, J.A. 1969. The comparative biology of two American Atlantic hakes, Urophycis chuss and U. tenuis (Pisces, Gadidae). Ph.D. thesis, Harvard University, Cambridge.

Musick, J.A. 1974. Seasonal distribution of sibling hakes, Urophycis chuss and U. tenuis (Pisces:Gadidae) in New England. Fish. Bull. 72:481-495.

Nepszy, S.J. 1968. On the biology of the hake (Urophycis tenuis, Mitchill) in the southern Gulf of St. Lawrence. Thèse de maîtrise ès sciences, université McGill, Montréal.

Poirier, G.A., G.A Chouinard, D.P. Swain, T. Hurlbut, C. LeBlanc, R. Morin, and K.F. Drinkwater. 2001. Preliminary results from the September 2001 groundfish survey of the Southern Gulf of St. Lawrence/Résultats préliminaires du relevé de septembre 2001 sur les poissons de fond dans le sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Secr. can. cons. scient., doc. rech. 2001/130.

Scott, W.B., and M.G. Scott. 1988. Atlantic fishes of Canada. Bull. can. sci. halieut. aquat. 219: 731 pp.

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif régional des provinces Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B203
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas
ISSN : 1480-4921

An English version is available on request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO, 2002. Merluche blanche du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO - Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-12 (2002).